

**COMMUNE DE COSSÉ EN CHAMPAGNE**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 8 OCTOBRE 2020**  
**COMPTE RENDU**

*Date de convocation: 01/10/2020*

*Date d'affichage : 13/10/2020*

*Conseillers en exercice : 11*

*Présents: 10 Votants: 10*

*L'an deux mil vingt, le huit octobre à vingt heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Stéphane FOUCHER, Maire.*

*Etaient présents : MMES Sonia FOURMOND, Maud COIGNARD, Fanny BAGUELIN, Aurélie LEROY, Jessica HINEKY et Mrs Stéphane FOUCHER, Dominique LAVOUÉ, Mickael BAUDOUIN, Martial DZIURDA, et Vincent HOUDU.*

*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Absent excusé : Gilles CARTIER*

*Mme Sonia FOURMOND a été nommée secrétaire de séance.*

*Marie-Jo Mesnil assistait également à la présente séance.*

- 1. Adoption du compte rendu de la séance du 3 septembre 2020 à l'unanimité ;**
- 2. Travaux d'aménagement du bourg – Sécurité routière – Programmation 2021-24**

Une étude est en cours pour réfléchir sur les aménagements à réaliser en vue de faire ralentir la circulation en agglomération

- 3. Convention pour participation de la commune de Bannes au déficit de la cantine**

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Bannes pour sa participation au déficit de la cantine à hauteur de 50% du déficit total au prorata du nombre d'enfants de Bannes à compter de l'exercice 2019,

- 4. Com-Com : Nommer un référent pour la commission d'évaluation des charges**

La communauté de communes du Pays Meslay Grez a créé le 3 février 2004, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) composée de membres des conseils municipaux des communes du territoire.

En l'espèce, elle est composée d'un représentant par commune.

Après l'installation des nouveaux membres du conseil communautaire, les membres de la CLECT doivent être renouvelés.

Le conseil communautaire invite en conséquence les 22 communes du territoire à délibérer à leur tour pour désigner leur représentant au sein de la CLECT.

Le Conseil Municipal nomme Dominique Lavoué, délégué à la Commission d'évaluation des charges pour représenter la commune de Cossé-en-Champagne.

- 5. Questions et informations diverses**

**Babillarde :** Proposer de l'adresser par mail pour les personnes qui en feront la demande

**Espace propreté :** Réaménagement par la com-com de l'espace propreté en 2021

La séance est levée à 23h00.